

COMPARAISON DES PROFILS DES ÉMIGRÉS MALIENS EN AFRIQUE ET EN EUROPE : ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

Sadio Traoré

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/25

Module démographique et économique

CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module démographique et économique
CARIM-AS 2011/25

Sadio Traoré

Chercheur, spécialiste en population/développement, institut du Sahel, Bamako

Comparaison des profils des émigrés maliens en Afrique et en Europe :
aspects démographiques et économiques

© 2011, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

La présente étude est un mélange d'empirie et de théorie, fondé sur une démarche comparative des caractéristiques démo-économiques des émigrés maliens établis en Afrique *versus* ceux établis en Europe. Après un bref rappel théorique des niveaux d'analyse de la migration africaine, les différentes caractéristiques individuelles et collectives envisagées en guise de variables et qui affectent cette migration ont été intégrées dans cette étude. L'illustration de certaines variables constatées à partir des données recueillies au cours de l'Enquête Migration de 1993 a mis en évidence une série de différentiels entre les émigrés maliens en Afrique et les émigrés maliens en Europe. En définitive, il conviendra de retenir que des efforts restent à fournir en termes de collecte de données aussi bien dans les milieux d'origine que dans les pays d'accueil, dans la mesure essentielle où les données nécessaires à la conduite d'analyses comparatives plus consistantes restent encore que très peu disponibles aux deux niveaux.

Abstract

The present study is a mixture of the empirical and theoretical. It offers a comparative approach to demographic and socio-economic differentials among Malian emigrants established in Africa versus those established in Europe. After a short theoretical summary of the analysis of African migration, various other variables including the individual and collective characteristics that affect this migration are reviewed. Data from the 1993 Malian Survey on Migration and Urbanization are employed to highlight some of these differentials among Malian emigrants. Finally we conclude that comparative analysis is theoretically possible, but that some efforts in data collection are needed given the very little data on emigrants available in the sending countries as well as in the host countries, if comparative analysis is to be consistent.

Introduction

La migration est un phénomène restructurant dans la mesure où elle affecte différemment les couches de la population. Les migrants sont porteurs de leurs caractéristiques propres mais aussi de celles de leurs milieux d'origine. De la conceptualisation à la théorisation du fait migratoire, les spécialistes répartissent ces caractéristiques en trois niveaux d'analyse de la structure sociale que sont : le micro, le meso et le macro. Les variables de niveau micro regroupent les caractéristiques individuelles, les variables de niveau meso celles des unités collectives rapprochées telles que les ménages, les familles et les communautés domestiques tandis que les variables de niveau macro renvoient au rôle et à la place des Etats dans le cadre de l'économie-monde et plus récemment dans le contexte de la globalisation et de la mondialisation. Du point de vue du déclenchement de la migration dans les communautés et de leur implication différentielle dans le processus migratoire, toutes ces caractéristiques constituent les variables les plus déterminantes.

L'analyse du phénomène migratoire ouest-africain en général et malien en particulier, démontre que le destin individuel n'est jamais isolé et que, par conséquent, l'acte migratoire, aussi individuel soit-il en apparence, est canalisé par des décisions familiales en fonction d'objectifs et de stratégies bien précis. Autrement dit, la famille agit en amont et en aval du processus migratoire. Le migrant ne sera toutefois porteur vers le lieu de destination que des seules caractéristiques individuelles avec cependant la possibilité d'y dupliquer ultérieurement un environnement familial ou villageois ou même communautaire. En effet, il découle des analyses que le projet migratoire dont le migrant est porteur, ne prévoit que rarement de rompre avec la société d'origine. La réussite de ce projet migratoire peut très souvent être tributaire des conditions locales du pays d'accueil et nécessiter la création de ces différents types d'environnement. Le degré d'intégration et/ou d'assimilation dans la communauté d'accueil se mesurera alors à la place qu'occupent ces environnements familial et communautaire dans le quotidien du migrant.

Le tableau d'analyse des caractéristiques de l'émigré à son lieu d'accueil ne peut être complet si l'on n'ajoute à ces variables individuelles et collectives son univers socioculturel. Le migrant est d'abord porteur de son bagage socioculturel, somme des valeurs et croyances qui modèlent sa personnalité depuis l'enfance. En outre, dans la mesure où la migration est aussi une conduite collective, elle est accompagnée d'un univers d'idées et de valeurs qui soutient et entoure le processus migratoire. Enfin, la durée, les conditions de séjour sont aussi des paramètres permettant de comprendre la communauté d'émigrés à travers les forces et les inerties d'intégration et/ou d'assimilation dans les milieux d'accueil.

1. De la classification et de la typologie

La classification doit tenir compte de la destination ; qu'elle soit interne ou internationale. Ceci permettra les comparaisons entre émigrés internes et émigrés internationaux ; eux-mêmes classés suivant les besoins de l'analyse. La pertinence de cette classification se justifie par la distance sociale qui est différente dans chacun des cas et peut constituer un important facteur à internaliser dans le processus d'intégration (voir plus loin).

2. Les Caractéristiques individuelles

Leur disponibilité est fonction du type de données. La plupart des recensements ne les collectent pas. Les enquêtes de migration du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) n'ont permis de collecter qu'un nombre relativement limité de ces variables. Il est possible de les obtenir à travers les recensements étrangers, encore que là, il n'est pas évident d'y trouver l'essentiel

pour conduire des analyses consistantes. Certaines variables constituent la pierre angulaire de cette analyse, telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu et le pays d'origine (éventuellement l'appartenance religieuse ou ethnique), la durée de séjour, les expériences migratoires, etc.

Nous présentons dans les tableaux qui suivent les exemples tirés des données de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation de 1993.

2.1 Effectifs, structures par âge et sexe des émigrés maliens en Europe et en Afrique

En guise d'illustration, nous avons utilisé les données recueillies à l'issue de l'Enquête Migration de 1993, réalisée dans le cadre des enquêtes conduites par le Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO). Il s'agit d'une enquête rétrospective sur un échantillon de près de 11 000 ménages, représentatif aux niveaux national et régional. Pour chaque personne âgée de 15 et plus, on a recueilli l'histoire migratoire de la naissance à la date de l'enquête. En ce qui concerne les émigrés, l'échantillon sera constitué de ces personnes ayant émigré au cours de la période des cinq dernières années précédant l'enquête (1988-92) et encore à l'étranger en 1993.

Tableau 1. Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon le pays de destination, 1993

Pays de destination	Emigrés en Afrique		Emigrés en Europe		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pays du Réseau (*)	448 007	94,4			474 584	96,3
Autres pays africains	26 577	5,6				
France			17 573	95,3	18 440	3,7
Autre Europe			867	4,7		
Total	474 584	100,0	18 440	100,0	493 024	100

Notes : (*) Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

Malgré l'image que la presse en recèle, l'émigration malienne est d'abord africaine. Près de 96% des flux d'émigrés au cours de la période 1988-92 se sont orientés vers les pays africains avec une plus importante proportion pour des pays voisins (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Mauritanie). Parmi les 4% des émigrés restant partis en Europe, 95% ont été accueillis en France et 5% se sont répartis dans le reste de l'Europe.

Tableau 2. Mesures de tendance centrale de l'âge de la population malienne émigrée en Afrique et en Europe au cours de la période 1988-1992, 1993

Mesures	Emigrés en Afrique			Emigrés en Europe		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Age moyen	26,3	23,8	26,0	32,0	23,1	31,7
1 ^{er} quartile	20,0	17,0	20,0	25,0	18,0	24,0
Age médian	25,0	20,0	24,0	30,0	22,0	30,0
3 ^{ème} quartile	30,0	27,0	30,0	38,0	25,5	37,0
<i>Effectifs</i>	<i>410 899</i>	<i>63 685</i>	<i>474 584</i>	<i>17 840</i>	<i>600</i>	<i>18 440</i>

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

Parmi les caractéristiques renseignées figurent le sexe et l'âge. Les répartitions du tableau précédent soulignent les différences entre les deux groupes d'émigrés. Les émigrés semblent plus jeunes pour les destinations africaines. Ce phénomène repose sur un certain nombre d'explications, notamment les entraves liées à l'entrée en Europe pour de plus en plus de jeunes candidats au départ, et les restrictions entourant les politiques de regroupement familial, notamment en France, rendant de ce fait, d'autant plus difficiles pour nombre d'immigrants de faire venir certains membres de leur famille dans le pays d'accueil. Que dire de la migration clandestine qui, comme on le sait, affecte à la fois les filles et garçons ? Son effet dépendra de l'ampleur de cette migration clandestine. Or, celle-ci est difficilement quantifiable. Ces effets seront d'autant plus intéressants à déterminer que des générations de migrants réguliers ont atteint l'âge de la retraite et pourraient donc envisager le retour.

2.2 Le lien de parenté avec le chef de ménage

Cette variable peut ne pas être très discriminatoire comme l'indique les données concernant le Mali (tableau 2), et présenter un intérêt certain lorsque les données recueillies sont celles du pays d'accueil.

Tableau 3. Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon le lien de parenté avec le chef de ménage, 1993

Lien de parenté avec le chef de ménage	Emigrés en Afrique		Emigrés en Europe		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Epoux (-ses)	25 153	5,3	1 235	6,7	26 388	5,4
Enfants	274 784	57,9	7 007	38,0	281 791	57,2
Père/mère	5 220	1,1	203	1,1	5 423	1,1
Frères/sœurs	123 392	26,0	8 464	45,9	131 856	26,7
Autres	46 035	9,7	1 531	8,3	47 565	9,6
Total	474 584	100,0	18 440	100,0	493 024	100,0

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

2.3 L'appartenance ethnique

Il faut rappeler ici que l'appartenance ethnique n'a pas été interrogée en tant que telle. L'ethnie de l'émigré est assimilée à celle du chef de ménage. Cette répartition (tableau 3) qui, du point de vue du pays de départ, est instructive en ce qui concerne l'implication différentielle des groupes dans le processus migratoire, peut paraître d'un intérêt limité lorsqu'il s'agit du pays d'accueil. Mais, comme nous l'évoquions précédemment, l'émigré peut élargir son environnement social aux communautés villageoises et/ou ethniques pour surmonter ou réduire les entraves sociales et économiques à l'atteinte des objectifs du projet migratoire. Dans ce processus d'adaptation de l'émigré, l'appartenance ethnique pourrait être une variable pertinente de l'analyse. La première raison tient à ce que pour réduire la distanciation que cause la migration, le migrant aura la propension à s'orienter vers les pays (ou régions) où se trouvent des membres de sa communauté ou de son groupe ethnique. La deuxième raison est que lorsque les migrants se regroupent par communauté et groupe ethnique, comme cela est souvent le cas, ils 'dupliquent' et font revivre l'organisation sociale de la communauté d'origine. Ainsi, leurs caractéristiques différentielles résulteraient des contextes socio-économiques et environnementaux d'origines différents et des transformations qui en résultent, pour s'adapter aux milieux d'accueil.

Tableau 4. Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon l'appartenance ethnique, 1993

Ethnie de l'émigré	Emigrés en Afrique		Emigrés en Europe		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boso	21 831	4,6	424	2,3	22 255	4,5
Soninké	106 307	22,4	11 377	61,7	117 684	23,9
Bamabara/Malinké	154 240	32,5	2 323	12,6	156 563	31,8
Bobo	15 661	3,3	74	0,4	15 735	3,2
Dogon	17 560	3,7	166	0,9	17 726	3,6
Peul	53 153	11,2	3 153	17,1	56 307	11,4
Maue	4 271	0,9	92	0,5	4 363	0,9
Senoufo	19 933	4,2	148	0,8	20 080	4,1
Sonraï	51 255	10,8	313	1,7	51 569	10,5
Autres	30 373	6,4	369	2,0	30 742	6,2
Total	474 584	100,0	18 440	100,0	493 024	100,0

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

2.4 Le niveau d'instruction

L'éducation figure parmi les facteurs de transformation des sociétés africaines. Elle contribue à la mobilité socio-économique des individus et des ménages, et fait ainsi partie intégrante des stratégies de survie ou de mobilité sociale. Il convient de souligner que les jeunes les plus éduqués sont ceux-là mêmes qui seront les plus disposés à envisager le risque de migrer. Pour les ménages, la migration des jeunes éduqués fait généralement partie d'un projet social. Cette variable n'est pas disponible dans les données nationales. Elle est toutefois utile dans les pays d'accueil pour distinguer les migrations qualifiées des jeunes cadres et diplômés étrangers.

3. Les caractéristiques du ménage

La relation existant entre les caractéristiques du ménage et la migration se situe à plusieurs niveaux. Il est reconnu que l'option migratoire qu'adoptent les ménages comme stratégie collective soit fortement déterminée par la structure démographique du ménage. Le nombre d'adultes, les ratios de sexe, les rapports de dépendance constituent autant de caractéristiques du ménage et qui déterminent sa propension migratoire. Sur le plan économique, il est admis que le ménage opte pour la migration de certains de ses membres dès lors que le revenu escompté dans un futur proche permettrait l'amélioration du revenu actuel. La pertinence de certaines caractéristiques dépendra encore du pays (de départ ou d'accueil).

3.1 Le milieu de résidence du ménage

L'analyse du milieu de résidence du ménage d'origine confirme la prédominance des milieux ruraux en tant que géographie d'origine des émigrés africains tandis que chez les émigrés en Europe, on constate de plus en plus de départs depuis des milieux urbains. Deux facteurs plus ou moins liés peuvent expliquer ce phénomène : la migration qualifiée et le développement du chômage urbain.

Tableau 5. Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon le milieu de résidence du ménage d'origine, 1993

Milieu de résidence du ménage d'origine	Emigrés en Afrique		Emigrés en Europe		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	70 238	14,8	4 647	25,2	74 885	15,2
Rural	404 346	85,2	13 793	74,8	418 139	84,8
Total	474 584	100,0	18 440	100,0	493 024	100,0

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

3.2 Taille et composition du ménage

La taille et la composition du ménage peuvent agir sur la propension migratoire des membres du ménage. S'agissant de la taille du ménage, la relation s'exprime en termes de disponibilité et d'opportunités économiques. Comme il a été dit, si le ménage dispose de suffisamment de bras valides et qu'il estime, en fonction des opportunités économiques qui se présentent, pouvoir se libérer de certains de ces bras sans pour autant mettre en danger sa reproduction locale (sens large), il va décider de les envoyer en dehors de la sphère domestique pour maximiser ses revenus. Ici, les données maliennes sont représentatives de ce lien existant entre la propension migratoire du ménage et sa taille. Pour des raisons que l'on peut lier à l'Histoire ainsi qu'au développement récent du phénomène migratoire au Mali, les émigrants maliens en Afrique semblent issus de ménages moins denses que ceux installés en Europe. L'explication de cette différenciation se situe d'abord au niveau de l'appartenance ethnique. D'un point de vue historique, il a été observé qu'au Mali certains groupes tels que les Soninké - ethnie ayant maintenu des formes d'organisation sociale caractérisées par des structures démo-économiques (ménage, famille, etc.) étendues - ont migré principalement vers l'Europe.

Tableau 6. Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon la taille du ménage d'origine (en %), 1993

Taille du ménage d'origine	Emigrés en Afrique		Emigrés en Europe		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 10 personnes	323 192	68,1	12 299	66,7	335 491	68,0
10 – 19 personnes	122 443	25,8	4 850	26,3	127 292	25,8
20 personnes & +	28 950	6,1	1 291	7,0	30 240	6,1
Total	474 584	100,0	18 440	100,0	493 024	100,0
<i>Taille moyenne</i>	8,5		15,9		8,8	

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

Par composition du ménage, il est souvent question de lien de parenté dans le ménage, de la composition en noyaux et en générations. La composition choisie ici est celle qui tient compte du nombre de noyaux mais également de la présence des enfants. Là également les données confortent les observations émises en ce qui concerne la taille du ménage, à savoir que les émigrés en Afrique sont issus de ménages moins étendus en comparaison avec les émigrés en Europe issus de ménages polynucléaires avec enfants.

Tableau 7. Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon la composition du ménage d'origine (en %), 1993

Composition du ménage d'origine	Emigrés en Afrique		Emigrés en Europe		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mononucléaire sans enfants	34 170	7,2	369	2,0	34 539	7,0
Mononucléaire avec enfants	273 360	57,6	5 311	28,8	278 671	56,5
Polynucléaire sans enfants	17 085	3,6	184	1,0	17 269	3,5
Polynucléaire avec enfants	164 206	34,6	12 576	68,2	176 782	35,9
Total	474 584	100,0	18 440	100,0	493 024	100,0

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

3.3 Les variables agrégées au niveau ménage

L'importance du ménage dans l'analyse de la migration se mesure au nombre et à la diversité de ses caractéristiques que l'on retrouve dans la plupart des résultats de recherche. Outre celles mentionnées dans les tableaux précédents, un certain nombre de caractéristiques spécifiques aux membres du ménage peuvent être agrégées et constituer des variables pertinentes d'analyse. On peut ainsi composer les structures par âge et sexe, les rapports de dépendance, les niveaux moyens d'instruction (que l'on peut assimiler au capital humain du ménage), le statut économique du ménage qui peut être approché par un indice composite prenant en compte les différentes caractéristiques de l'habitat, des infrastructures ainsi que des biens du ménage, etc.

4. L'analyse multi-variée

Au-delà de l'analyse de contingence, nous avons développé un modèle de régression logistique afin de mieux comprendre les déterminants du choix du pays de destination des émigrés maliens. Ainsi, l'objectif vise à isoler l'effet de chacune des variables de façon indépendante et en tenant compte de l'interaction des autres. Comme variable dépendante on a utilisé : être un émigré malien en Europe (1) ou dans l'Afrique (0). Il s'agit bien évidemment d'un modèle réduit, étant donné le nombre limité de variables. Parmi les variables indépendantes utilisées figurent deux caractéristiques individuelles (le sexe et l'âge de l'émigré) et trois caractéristiques concernant les ménages (le milieu de résidence, le type de ménage et l'âge du chef de ménage). Les résultats de l'essai figurent au tableau qui suit.

Tableau 8. Régression logistique : Probabilité (*odds ratio*) de la population malienne d'être émigré en Europe plutôt qu'en Afrique

Variables indépendantes	Odds Ratio	Significativité
Sexe de l'émigré		
Hommes (réf.)		
Femmes	0,41	significatif 95%
Groupe d'âge de l'émigré		
< 30 ans (réf.)		
30 – 49 ans	1,95	significatif 95%
50 ans +	0,99	ns
Milieu de résidence du ménage d'origine		
Urbain (réf.)		
Rural	0,45	significatif 95%
Type de ménage d'origine		
Mononucléaire sans enfant (réf.)		
Mononucléaire avec enfant	1,21	ns
Polynucléaire	3,94	significatif 95%
Groupe d'âge du chef du ménage d'origine		
< 40 ans (réf.)		
40 – 59 ans	0,96	ns
60 ans +	1,18	ns

Source : Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1993), tabulation spéciale

Les variables utilisées expliquent à elles seules près de 8% de la variance. Elles révèlent que : les femmes ont deux fois moins de chance que les hommes d'émigrer en Europe ; le groupe d'âge 30-49 ans a deux fois plus de chance que les autres groupes d'émigrer en Europe qu'en Afrique ; les ménages de type polynucléaire avec enfants ont quatre fois plus de chance de se trouver avec des émigrés en Europe qu'en Afrique.

Certes, il aurait été plus intéressant de compter avec un nombre substantiel de variables et un niveau de variance expliquée plus élevé afin de pouvoir tirer des conclusions. Néanmoins ces résultats confirment d'autres observés par ailleurs. L'explication que nous avons avancée et qui reste valable tient à ce que les caractéristiques de la migration malienne restent fortement marquées par l'Histoire. Ainsi, la prédominance des hommes tout comme celle des plus vieilles générations, ou encore le rôle différentiel de certains groupes sont liés aux transformations subies par chacune des sociétés maliennes et de leurs stratégies adaptatives développées au fil du temps. Les politiques migratoires ainsi que les conditions d'accueil dans certains pays, notamment en Europe, ont contribué à façonner ces stratégies adaptatives.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons tenté d'analyser les caractéristiques différentielles entre les émigrés maliens en Afrique et les émigrés maliens en Europe sur la base des données recueillies à l'issue de l'Enquête Malienne sur les Migrations de 1993. Eu égard au caractère limité des données disponibles permettant d'identifier ces différentiels, notre choix s'est porté sur une démarche plutôt analytique et illustrative lorsque les données maliennes le permettaient.

Il convient de retenir à l'issue de ce court essai analytique portant sur les caractéristiques différentielles entre émigrés maliens en Afrique et ceux en Europe, un problème de définition d'approche et de traitement des données disponibles. Les caractéristiques des émigrés peuvent se définir à la fois par le milieu de départ que par le milieu d'accueil. En fonction des objectifs poursuivis, on peut privilégier l'analyse à partir de l'un ou l'autre de ces milieux. En outre, dans les enquêtes se déroulant dans les milieux de départ, l'émigré étant absent, les données collectées sont assez limitées et ne permettent pas des analyses détaillées.

Bibliographie

- Traoré, S. 1992. Dimension ethnique de la migration dans la Vallée du Fleuve Sénégal, Etudes et Travaux du CERPO N° 11, Bamako
- Traoré, S. 1993. Synthèse régionale, réseau de recherche sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel, Etudes et Travaux du CERPOD N°14, Bamako
- Traoré, S. et P. Bocquier. 2000. Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne, Karthala, Paris